

Inscriptions à l'école !

Première entrée en maternelle des enfants nés en 2020.

Rentrée 2023

**Inscriptions
du lundi 3 avril au
vendredi 14 avril
2023**

1. L'inscription en mairie
Vous réalisez l'inscription de votre enfant à la mairie de Bligny-sur-Ouche.

Documents à apporter le jour de l'inscription: le livret de famille et un justificatif de domicile.

2. L'admission à l'école

Une fois l'inscription validée par la mairie, vous pourrez prendre rendez-vous avec la directrice pour effectuer l'admission de votre enfant.

Documents à apporter le jour de l'admission: la feuille de préinscription, le livret de famille et le carnet de santé.